



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 066-APMF/26

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publics dans le Journal des Marchés Publics n° en date du **03/07/2026** et .

2. Le **AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE** sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour fournir

" **À Travaux de r  habilitation de b  timents repartis en trois [3] lots: Lot 1 :Travaux de r  habilitation du bureau logement    Antalaha Lot 2: Travaux de r  habilitation du bureau logement de l'APMF    Maroantsetra Lot 3: Travaux de r  habilitation du logement DRA Nosy-Be**". Les Travaux autre que routiers sont r  parties en 3 lots. .

Le (ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots. , mais ne peut pr  tendre qu'   **un (1) Lot(s)** au maximum. .

3. La proc  dure de passation de march   applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est d  fini dans la loi N   2016 - 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des March  s publics en ses articles 35 , 63 et 67 en vue de la passation de march   « Contrat-cadre » conclu prix unitaire.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, r  dig   en langue fran  aise, peut   tre consult   par tout candidat d  sirant prendre connaissance ou obtenir des informations    l'adresse ci-apr  s :

- Nom du Responsable : HARIMANANANIRINA Vololoniaina Olivine-APMF
- Fonction: Personne Responsable des March  s Publics
- Adresse: I APMF ALAROBIA - BATIMENT ANNEXE - 2e ETAGE
- E-mail:

5. Pour le candidat d  sirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offre, version   lectronique, doit   tre retir   aupr  s du AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, BATIMENT ANNEXE - 2e ETAGE moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

. 1^{er} Paiement    effectuer aupr  s de l'agent Comptable de l'Autorit   de R  gulation des March  s Publics Immeuble Plan Anosy (ou, au nom du R  gisseur de recette de la Commission R  gion des march  s)

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

. 2^{  me} Paiement    effectuer aupr  s de AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIALE, REZ DE CHAUSSEE - PORTE 08.

- Lot 1: quatre-vingt mille Ariary (Ar80 000.00)
- Lot 2: cent mille Ariary (Ar100 000.00)
- Lot 3: cent mille Ariary (Ar100 000.00)

6. Les plis devront parvenir    I APMF ALAROBIA - BATIMENT ANNEXE - 2e ETAGE au plus tard le 05/11/2026  11 H 00 Min locales et seront ouverts imm  diatement apr  s l'heure limite de remise des offres en pr  sence des candidats ou leurs repr  sentants qui souhaitent y assister. Les offres hors d  lai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie   lectronique ne sera pas autoris  e.

8. Chaque offre doit   tre accompagn  e d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1: neuf cent quatre-vingt mille Ariary (Ar980 000.00)
- Lot 2: deux millions six cent mille Ariary (Ar2 600 000.00)
- Lot 3: deux millions cent vingt-cinq mille Ariary (Ar2 125 000.00)

Elle doit   tre pr  sent  e sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque au nom du AGENCE PORTUAIRE MARITIME ET FLUVIAL et versé au trésor public.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

à Le 02/10/2026

La PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

